

# MAIRIE DE DORANS



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 18/01/2022



: 10 rue des Lilas, 90400 DORANS



: 03 84 56 10 27



: mairie.dorans@wanadoo.fr



: <http://www.mairie-dorans.com/>



: Application mobile et tablette IntraMuros

## **Conseil municipal du 18/01/2022**

Présents : 13 conseillers

Excusés : A. ROPELE, M. FOLLOT

### **1. Nomination du secrétaire de séance, approbation du compte rendu du conseil municipal du 21/12/21.**

Secrétaire de séance : Philippe PERRET

Secrétaire adjointe : Brigitte PAROLA

**Le compte rendu de la séance du 21 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.**

### **2. Présentation par M. Marc ROVIGO, DGS du SMTC, de l'amélioration de la desserte bus de Dorans**

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (A.O.M) du Territoire de Belfort. Il est administré par un conseil syndical de 30 élus issus de collectivités.

Mr Rovigo a expliqué que le financement du syndicat était actuellement exclusivement lié à ses propres recettes (usagers + taxes de 1,8% de la masse salariale des entreprises de + de 11 salariés). Or depuis le début de la crise sanitaire la fréquentation du réseau OPTYMO a chuté de 40% en 2020 et de 25% en 2021. A cela s'ajoute la baisse du nombre d'emplois global sur le département.

La demande effectuée par les élus de Dorans d'améliorer la desserte du village (liaison avec le centre-ville de Belfort, entre autres) a été soumise à la commission d'étude « suburbaine » du SMTC.

Dorans bénéficie actuellement de 3 offres de desserte scolaire + 1 desserte partielle d'une ligne régulière.

- Collège Mozart de Danjoutin
- Lycées Belfortains
- RPI / SIEMPK (50% du coût HT pris en charge par le SMTC)
- Ligne 39 : Botans > Bavilliers

Compte tenu des contraintes budgétaires du SMTC, il est proposé à la commune de prolonger la ligne 39 jusqu'à Belfort-Centre, moyennant quelques

aménagements d'horaires afin de répondre à des impératifs de desserte de début et de fin de journée (professionnelle ou scolaire).

Cet aménagement de ligne pourrait démarrer début mars, après validation du conseil syndical du SMTC.

La légitimité de cet aménagement de ligne, dont le coût annuel est estimé à 29 000 €, sera testé durant 1 an au-delà duquel une décision de pérennisation, ou non, sera prise en fonction de la fréquentation constatée.

Si le vote du conseil syndical du SMTC est favorable, une communication sur les nouveaux horaires et la nouvelle desserte sera faite aux habitants des villages concernés. (boîtes aux lettres, presse, site internet, intramuros...)

### **3. Renouvellement de la convention de contrôle des équipements sportifs et de loisirs avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.**

Par délibération du 6 février 2019, le conseil municipal de Dorans a autorisé Mr le Maire à signer une convention triennale de contrôle d'agrès sportifs et d'aires de jeux avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Cette convention arrive à échéance en 2022.

La proposition de renouvellement faite par le Centre de Gestion est de mettre à disposition des collectivités ses agents de la filière technique pour la réalisation de ces opérations au coût unique annuel de 25 € par agrès de sport collectif de type football, handball... et de 50 € par aire de jeux (terrain de tennis, terrain de volley...).

La commune dispose de 6 agrès sportifs de football, basketball et handball. L'aire de jeux de la rue de la Chapelle n'a pas été contrôlée depuis 2020 en raison de la fermeture du site. Elle sera remise en fonction courant 2022.

Un rapport de visite annuel comprenant des photos, des constats et des préconisations est transmis à la commune.

La convention est conclue pour une durée de trois ans, renouvelable expressément pour une nouvelle durée de trois ans et ce autant de fois que voulu.

**Adopté à l'unanimité**

**Mr le Maire est autorisé à signer cette nouvelle convention.**

#### **4. Territoire d'Energie 90 : reversement de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)**

TDE 90 (Territoire d'Energie 90) perçoit la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) en lieu et place des communes dont la population est inférieure à 2 000 habitants, et ce conformément au Code Général des Collectivités Locales.

Par délibération en date du 23 septembre 2020, TDE 90 a décidé de reverser aux communes situées dans son périmètre et dont la population est inférieure à 2 000 habitants, 33 % du produit de la TCCFE collecté sur le territoire.

Conformément à cette délibération, il est proposé au conseil municipal de Dorans de délibérer afin d'obtenir de TDE 90 un reversement de la TCCFE à hauteur de 33 % du montant de la taxe perçue sur le territoire de la commune.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **5. Informations diverses**

##### **➤ Location de la Maison du Temps Libre (MTL) :**

Depuis la crise sanitaire, la MTL est interdite à la location. Mr Le Maire avait pris également la décision d'interdire les activités sportives depuis 2 semaines. Dès le 24 janvier les Camoutchots reprendront leurs cours.

##### **➤ Recrutement d'un adjoint technique et d'un adjoint administratif :**

En raison du peu de candidatures reçues, le recrutement est prolongé jusqu'au 15 février.

##### **➤ Application IntraMuros**

Vous n'êtes pas encore abonné(e) à l'application mobile IntraMuros, n'hésitez pas à nous rejoindre dès à présent. Vous serez **informé(e)**, directement sur votre smartphone des évènements de notre commune et **alerté(e)** lors d'un problème.

L'application entièrement gratuite est disponible sur mobile et tablette, sur IOS et Android

<https://appli-intramuros.fr/>

- **Des travaux d'élagage et d'abattage** sont assurés dans Dorans par l'entreprise Billotte pour le bon fonctionnement des lignes haute tension et la sécurité des personnes aux abords de ces ouvrages.
- **Régulation des blaireaux**

Au vu des dégâts occasionnés par des blaireaux sous les fondations des bâtiments agricoles de M. Follot (11 rue des Sapins), et au vu du risque de dégradation importante, des mesures de protection ont été mises en place par arrêté préfectoral : jusqu'au 13 février des tirs de jour et de nuit (sans silencieux) seront effectués avec des véhicules avec gyrophares.

### **Agenda**

**Lundi 7 février à 14 h en mairie** : la commission communication vous convie à une réunion d'informations « ateliers numériques » en collaboration avec l'Office des Personnes Agées du Territoire de Belfort (OPABT). Elle a pour but de cibler vos besoins en informatique (téléphone, smartphone, tablettes...) pour élaborer ensuite un programme qui vous pourra vous correspondre. Les ateliers démarreront au printemps. Inscription pour cette réunion en mairie.

**Samedi 29 janvier à 10h** : Conseil Municipal des Jeunes à la MTL. A l'ordre du jour, l'organisation de l'exposition Lego du printemps.

### **Vœux du Maire**

Chères Doranaises, Chers Doranais,

L'année 2021 s'est achevée comme 2020, sous le signe de la crise sanitaire. Nous ne pensions pas qu'elle allait à nouveau nous interdire d'organiser les traditionnels vœux du Maire et le repas de nos Aînés en cette fin du mois de janvier. Nous avons dû également annuler le barbecue de l'été et le vin chaud à la Pompe à feu en décembre.

Ces moments-là, nous les attendions tous avec impatience et nous étions persuadés de pouvoir les maintenir. Nous avons dû nous rendre à l'évidence, il

n'était pas possible de prendre des risques pour la santé de chacun. Mais sachez que nous le regrettons très fortement. Pour nous élus, il est très important de vous rencontrer et partager des moments de convivialité ensemble. Dès que tout ceci ne sera que mauvais souvenirs nous ferons en sorte de vous revoir.

Malgré cette crise, toute l'équipe du conseil municipal a continué de travailler. La règle qui nous était imposée était d'effectuer nos séances à huis clos. Malgré tout, nous vous avons tenu informés des décisions par le biais des comptes rendus distribués dans les boîtes aux lettres ou via l'application mobile Intramuros.

**En 2021** plusieurs projets ont vu le jour grâce aux commissions municipales.

La commission Action Sociale et les personnes bénévoles de Dorans ont géré et distribué les colis de Noël pour nos Aînés en fin décembre. Ils ont essayé de passer un moment avec chacun sans pouvoir entrer à l'intérieur de leurs habitations.

#### Commission travaux

La Maison du Temps Libre a été entièrement remise aux normes « accessibilité aux personnes à mobilité réduite », ainsi que les parkings à l'extérieur. L'isolation intérieure a été effectuée et des travaux d'embellissement également.

#### Commission Jeunesse

- La carte « Avantages Jeunes » a été reconduite cette année et a été remise gratuitement à 18 adolescents du village âgés de 15 à 17 ans.
- Un premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été créé en janvier 2021 jusqu'au mois de juillet 2021. Vous n'avez pu rencontrer ces 13 jeunes, du fait de la déprogrammation de toutes nos manifestations. Ces conseillers provenant des classes de CM1/CM2/6ème ont mené plusieurs actions :
  - Créer leur propre document de compte-rendu de séance de conseil, que vous recevez dans vos boîtes aux lettres,
  - Organiser un nettoyage de printemps au mois d'avril 2021 qui a rencontré un vif succès : 72 personnes présentes et 65 kilos de déchets récoltés,
  - Participer au fleurissement du village et aux décorations de Noël,
  - Assister à un conseil municipal des adultes afin de connaître le fonctionnement.

- Un nouveau CMJ a été mis en place au mois de septembre 2021. Il fonctionnera jusqu'en juillet 2022. Pour cette session, 1 Maire et 2 adjoints ont été élus sur les 16 candidats nommés.
  - Ils ont participé aux cérémonies du 11 novembre au Cimetière de Bermont,
  - Le Sénateur Cédric Perrin est venu en mairie leur rendre visite et les a félicités pour leur engagement,
  - Ils avaient prévu de participer à la distribution des colis de Noël des personnes âgées, mais au vu de cette crise, ceci n'a pas été possible. Par contre ils leur ont adressé leurs vœux par des cartes de Noël et de Bonne Année dessinées par eux-mêmes.

### Commission Environnement-Fleurissement

- Notre commune a su conserver cette année sa première fleur au jury départemental des villes et villages fleuris, grâce au travail des bénévoles et employés municipaux. Qu'ils en soient vivement remerciés. Il en est de même pour les décorations de Noël qui ont embelli notre village.
- Dans un souci de sauvegarde de la biodiversité, Dorans a signé une convention avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Territoire de Belfort pour la plantation et l'entretien gratuits d'arbres fruitiers sauvages. Cette opération s'est effectuée le 28 décembre dernier en collaboration avec l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée). 28 arbres ont été plantés sur la parcelle communale aux abords de la MTL.
- Les élus de Dorans ont mené de nombreuses actions contre l'implantation de l'antenne-relais sur un terrain de Botans mais qui apportait de forts désagréments à notre village. Après tous nos efforts afin de ne pas laisser installer cette antenne, une partie du terrain s'est affaissée lors de la construction, suite à une doline à cet endroit.

### **L'année 2022 s'ouvre à différents projets**

- La commission travaux a concrétisé le dossier des aires de jeux qui n'étaient plus aux normes de sécurité. Le conseil municipal a validé les devis. De nouveaux jeux pour enfants verront donc le jour prochainement à la rue de la Chapelle, et ceux de la Maison du Temps Libre seront programmés dans la continuité.
- La commission Communication projette :

- Le changement de la signalétique du sentier pédestre implantée à la MTL. Les 5 fontaines du village et la Pompe à feu qui sont dans la boucle de ce sentier seront également mises en valeur par des panneaux d'information. Des recherches sont actuellement en cours aux Archives Départementales du Territoire de Belfort pour retrouver trace de leur histoire.

La création d'ateliers numériques pour les personnes seniors (+ de 50 ans) avec l'Office des Personnes Agées du Territoire de Belfort va se concrétiser.

- La commission Jeunesse accompagnera le CMJ dans leurs projets :
  - La fabrication de cabanes à oiseaux et l'organisation d'une exposition sur les Lego à la MTL les 30 avril/1er mai. Des animations seront prévues tout au long du week-end. Les bénéfices seront reversés à une œuvre caritative. L'association des Camoutchots sera présente lors de cette manifestation pour aider les Jeunes.

D'autres sujets évoqués lors de notre mandature seront étudiés :

- La sécurité dans notre commune
  - Vitesse excessive dans Dorans, dont celle de la rue des Cerisiers - différents rendez-vous sont actuellement prévus avec le Département et les autorités de Gendarmerie pour trouver une solution. Des contrôles de vitesse ont déjà eu lieu et le seront régulièrement,
  - Liaison piétonne à la sortie du village en direction de Sevenans – ce dossier qui est suivi par Mr Le Maire, fait partie intégrante d'un projet de parking de covoiturage qui s'installera sur le territoire cadastral de DORANS, le long de la RD 18 (capacité, 46 places). Cet aménagement qui incorporera le cheminement Piétons vers Dorans est géré par le Grand Belfort, le Conseil Départemental, APRR et les mairies de Dorans, Bermont, Sevenans,
  - Rond-point du croisement des rues de la Chapelle, du Tilleul et de la Charme – début d'une étude avec l'aide du Conseil Départemental.
- L'environnement – Ordures Ménagères
  - Une refonte de la communication est envisagée afin d'optimiser au maximum le recyclage des déchets,
  - Une étude est en cours pour la mise en place d'une vidéo surveillance aux containers de la rue de la Chapelle afin de réduire les incivilités qui engendrent le débordement de ceux-ci (financement par le Grand Belfort),



- Une autre opération est à l'étude, celle du « recyclage des déchets verts » (exemple broyage des branchages) afin d'éviter de les transporter en déchetteries.

➤ Le transport

Les élus avaient souhaité prendre attache du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) afin de trouver une solution pour que notre village soit mieux desservi par les bus. Le SMTC, a fait la proposition de revoir le circuit du minibus de la ligne 39 (étendre le trajet jusqu'à Belfort), ainsi que les horaires et le nombre de passages (+ 5 dans la journée). En attente de validation en février pour un démarrage en mars.

Malgré cette crise, le nombre d'habitants à Dorans est en augmentation, il est aujourd'hui de 807 habitants. 8 naissances sont venues égayer les foyers, 6 mariages/pacs ont été célébrés en mairie. Nous avons eu la tristesse de perdre 2 doransais.

Un merci tout particulier à l'Association des Camouchots qui est encore largement frappée par les mesures sanitaires et qui a dû annuler toutes leurs activités et animations. Espérons que cette année 2022 leur sera beaucoup plus propice.

Pour conclure, permettez-moi, au nom de toute l'équipe municipale, de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022. Qu'elle nous apporte la sérénité dont nous avons tous besoin, et qu'il soit permis de nous retrouver très rapidement.

**Daniel SCHNOEBELEN, Maire de Dorans**